

# Genappe

Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

**5<sup>ème</sup> semaine de l'environnement**  
Du 7 au 19 octobre 2014



Genappe, Ma Commune Nature, vous invite à sa 5<sup>ème</sup> semaine de l'environnement. Après la question de l'eau, la gestion raisonnée des espaces verts, l'éco-consommation, la protection des abeilles, nous abordons la mobilité douce dans vos déplacements quotidiens. Conférence, film, débats, défrichage citoyen, activités ludiques... Et pour terminer la semaine, trois belles balades pour tous, à pied ou en vélo! (voir page 4)

Un Braséro  
ça réchauffe  
aussi les cœurs

en page 2

Un nouveau  
conseil  
communal ?

en page 5

Quand le  
boulot rime  
avec photos

en page 6

Attention  
avez-vous  
l'autorisation ?

en page 9

Les Amis du lundi  
jouent aussi  
le week-end

en page 10



**N'oubliez pas  
le 22 novembre  
on fait la fête**

en page 12





## Le Cercle d'histoire et d'archéologie

### La restauration d'objets archéologiques métalliques

À l'occasion du programme d'activités organisé dans le cadre de l'Année de l'Archéologie, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe aura le plaisir d'accueillir, le 25 octobre prochain, Letizia Nonne, archéologue de formation et actuellement restauratrice d'objets archéologiques au sein de la Fédération des Archéologues de Wallonie et de Bruxelles asbl.

Elle mettra en avant le métier de restaurateur archéologique, et plus particulièrement les méthodes employées pour faire revivre les objets métalliques, sujets d'importantes dégradations si les meilleures conditions de conservation ne sont pas réunies, tant sous terre que dans les espaces muséaux.

Afin d'illustrer son propos, L. Nonne présentera plusieurs objets archéologiques du CHAPG qu'elle a restauré et qui, grâce à son intervention, ont retrouvé une place de

choix dans les vitrines de la Maison de l'Histoire et du Patrimoine.

**Renseignements**  
Samedi 25 octobre 2014, à 16h  
Maison de l'Histoire et du Patrimoine - Avenue E. Philippe 1A, 1473 Glabais - Tél.: 067/78.05.03

### Vient de paraître L'épithapier Saint-Barthélemy à Bousval

L'église Saint-Barthélemy à Bousval possède des dalles funéraires parmi les plus belles de l'ouest bra-

bançon. On peut y admirer, par exemple, la dalle de type gisant (c.-à-d. avec représentation des défunts en bas-relief) de Thierry Lejeune, fondateur de la chapelle du Try-au-Chêne, et de sa famille. Le chœur contient un des plus imposants monuments funéraires de la noblesse brabançonne, celui du drossard van der Stegen. Sans oublier, la tombe des trois frères Leroy

### Un Lothier roman consacré au début de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale

Le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe se devait de commémorer le centenaire du début de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale.

Outre l'exposition qui s'est tenue à l'hôtel de ville, un Lothier roman complet et richement illustré est consacré au début de la guerre et évoque des événements qui se sont déroulés sur le territoire de Genappe, comment nos concitoyens de l'époque, peut-être vos parents, grands-parents ou arrière-grands-parents, ont vécu cette époque terrible. Vous y découvrirez également quelques objets conservés dans les collections du cercle et qui ont maintenant un siècle.



Disponibles à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine  
Avenue Eugène Philippe 1a  
1473 Glabais.  
Tél.: 067/78.05.03.

dont la légende est bien connue des villageois.

Le répertoire publié par le Cercle d'histoire et d'Archéologie du pays de Genappe se veut être le premier document décrivant de manière exhaustive les quatorze tombes subsistantes dans le jardin et à l'intérieur de l'église Saint-Barthélemy, tant pour leur aspect esthétique que pour la biographie des défunts aux noms gravés.

Prix de vente: 10€ (membres) – 12€ (non-membres) + frais de port éventuels.



### Braséro

#### Un souper «Raclette» pour se réchauffer

Pour ceux qui ne connaissent pas encore cette association, Braséro, est issue d'une rencontre entre la Maison Galilée et la Société Saint-Vincent de Paul. Elles ont décidé d'outrepasser leur idéologie et de fraterniser pour venir en aide aux plus démunis face aux rigueurs de l'hiver.

#### Le bilan de l'hiver 2012-2013.

En 2012, rappelez vous, un hiver rude et une forte hausse des prix des énergies. Les deux associations décident d'aider les plus démunis de notre Ville en leur proposant une aide financière à l'achat d'énergie (mazout, gaz et bois de chauffage) pour leurs permettre de se chauffer.

Pour lever des fonds, de nombreuses activités ont été mises sur pied. Après quelques mois et plusieurs activités festives l'association a pu engranger quelques euros.

Premier bilan après cet hiver rigoureux: pas moins de 2.254€ dépensés par Braséro pour aider 5 foyers de nos communes à se chauffer et permettre, entre autre, aux résidents du camping «La Cala» de Glabais de prendre des douches chaudes.

Il s'agit, vous le pensez bien, d'une goutte d'eau dans l'océan.

Vous vous demandez comment vous pouvez venir en aide aux plus démunis de notre entité ?

Si le cœur vous en dit, vous pouvez contribuer à pérenniser ces actions en participant aux futures activités qui paraîtront dans le bul-

letin communal «Genappe». Si vous le désirez, vous pouvez aussi participer activement à nos activités en tant que bénévole!

**Nous vous attendons:**  
le 29/11/2014 à 19h30 lors de notre repas «Raclette» à la Maison Galilée.

**Réservation souhaitée:**  
Jacques Godard 067/77.19.09  
René Bottemmanne 0479/92.79.20.  
Réservation également sur:  
compte Braséro BE61363104146617

### AMO

#### Souper spaghetti en faveur des enfants et des familles

L'AMO (Aide en Milieu ouvert) est un service de prévention pour les enfants de 0 à 18 ans et leurs familles couvrant les communes de Nivelles et Genappe.

Nous avons le plaisir de vous inviter le vendredi 17 octobre 2014 à partir de 19h à l'occasion d'un souper spaghetti au profit de notre AMO Nivelles-Genappe au collège Sainte Gertrude de Nivelles.

Durant toute cette soirée, diverses activités vous seront proposées: troupe de danseurs professionnels (orientale, salsa...), grimages et

jeux pour enfant, tombola ainsi que diverses surprises...

Pour les personnes désirant nous aider, mais dans l'impossibilité de participer à notre souper, nous vous proposons de nous soutenir via des cartes de soutien vendues au modeste prix de 10€.

**Renseignements**  
Prix du souper: 15€ pour les adultes et 10€ pour les enfants. Ce prix comprend un apéritif ou un soft, un repas spaghetti ainsi qu'un dessert et un café.

A verser avant le 5 octobre sur le compte de l'AMO au BE60 340-1835078-70  
Communication: Nom de la famille + Nbre d'adultes et Nbre d'enfants (Veuillez téléphoner avant au 067/219.455 afin de vous assurer qu'il y a toujours de la place).  
Au plaisir de vous rencontrer...

### Théâtre wallon

#### «Si D'järeus seü».....

Comédie en 3 actes de Christian Derycke proposé par Lès Pas Pièr-dus. Adaptée en wallon par Philippe Decraux et mise en scène par Ida Lievens.

Passez une soirée dans une chambre d'hôpital un rien en folie. C'est le mieux qui puisse vous arriver et c'est avec grand plaisir que nous vous y convions. Soyez assurés d'une belle soirée entourée de nos comédiens malades, docteurs, infirmière, infirmier et ministre de la santé et béguine...

**Renseignements**  
Réservation au n° 0471/61.96.15 uniquement de 16h à 20h30 PAF: 8€  
Salle communale de Loupoigne  
25 octobre à 20h,  
26 octobre à 15h,  
2 novembre à 15h,  
7 novembre à 20h,  
8 novembre à 20h,  
9 novembre à 15h.



### Les Amis de Bousval

#### Visite du Musée Plantin-Moretus Le 25 octobre 2014

Grâce à Guido Latré, le guide apprécié de la visite de la région d'Ypres en 2013, les Amis de Bousval organisent la visite du Musée Plantin-Moretus, connu internationalement et classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce musée est consacré à l'imprimerie fondée au XVI<sup>e</sup> siècle par Christophe Plantin et perpétuée par ses descendants directs, dont son gendre Jan Moretus.

Le musée comporte l'imprimerie et la maison d'habitation attenante, de grande valeur architecturale.

Il contient une importante collection d'objets techniques concernant le travail d'imprimerie, une très riche bibliothèque (25.000 titres) dont deux bibles de Gutenberg.

La plus grande curiosité du musée est l'atelier d'imprimerie entièrement équipé et parfaitement conservé où sont présentes deux des plus anciennes presses d'imprimerie du monde. Nous aurons le privilège de voir un imprimeur nous en montrer le fonctionnement.

**Renseignements**  
Le nombre de participants est limité il est recommandé de s'inscrire dès maintenant sur

adbousval@gmail.com ou au 010/61.13.72.

#### Le calendrier 2015

A la demande générale et après une année «sans», les Amis de Bousval ont réédité leur (notre) calendrier. Ils l'ont réalisé cette année en collaboration avec la Bousvaloise.

Il est illustré de photos de jolies façades du village, coups de cœur de quelques photographes de chez nous. Une nouveauté pour ce calendrier! Il est agrémenté d'un quiz: identifiez les façades de janvier à décembre et envoyez vos réponses (les adresses des façades) à adbousval@gmail.com ou au secrétariat des Amis de Bousval, 11, avenue des Habitations modernes.

Les gagnants, qui fourniront un maximum d'adresses des 26 façades de la couverture, recevront leur prix à l'occasion du marché de Noël 2014 de la Bousvaloise.

Le calendrier a été mis en vente lors de l'exposition de la Saint-Barthélemy. Il peut encore être acquis auprès de adbousval@gmail.com et en versant 5€ sur le compte BE69 0680 3974 6078 des Amis de Bousval. Il est aussi disponible au Mini-Market, chez Balfi, chez Patatou et à la pharmacie Levaque.





SYNDICAT D'INITIATIVE

**Comment la guerre 14-18 a-t-elle été vécue à Genappe ?**  
Se souvenir des heures sombres

Lors de la Guerre 14-18 de nombreuses familles de Genappe ont été touchées et leur vie quotidienne bouleversée. Chez nous, une partie du monde associatif local a souhaité se souvenir de cette période douloureuse. Sous l'égide du Syndicat d'Initiative de Genappe, certaines associations locales ont décidé de se mobiliser pour retracer l'histoire de la « Grande Guerre » vécue à Genappe.

Il existe quelques souvenirs de cette période et ils ont déjà été mis en évidence, par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe. Cependant, nous aimerions aller plus loin et en savoir plus sur « La guerre 14-18 vécue par les habitants de Genappe et de ses villages ».

C'est la raison pour laquelle, le Syndicat d'Initiative lance un appel à tous les citoyens de l'entité pour récolter des témoignages. Vos arrière-grands-parents, vos grands-parents, vos parents, des

membres de votre famille ont encore en mémoire des épisodes de cette époque. Ils vous ont peut-être raconté leurs souvenirs, des anecdotes de leur vie quotidienne et de celle des habitants de la région. Si vous disposez de souvenirs, d'images, de lettres, ou d'autres d'éléments matériels ou non, nous aimerions en prendre connaissance, les rassembler et esquisser la vie de nos familles pendant cette période.

Nous comptons sur votre aide pour nous soutenir dans cette démarche.

Il n'est pas toujours simple de coucher sur le papier des témoignages. Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le Syndicat d'Initiative de Genappe qui déléguera, à votre demande, un « auditeur » qui les recueillera pour vous.

**Renseignements**

SIG - Rue de Bruxelles, 38 à 1470 Genappe - Tél.: 067/77.23.43 info@sigenappe.be



**Contrôle de la vue**  
**Lentilles de contact**  
**Appareils auditifs**

Rue de Ways, 3  
1470 Genappe  
Tél. 067/77.29.33

Travail  
sérieux et soigné

**Gilson André SA**

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be  
www.gilson-andre.axa-banque.be  
www.assurancesgilson.be



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB

**Le mot du Bourgmestre**



Le Gouvernement fédéral a informé la population belge d'un risque de pénurie d'électricité ou de black-out possible au cours de l'hiver, entre le mois de décembre et le mois de février. Nous sommes tous légitimement interpellés par cette annonce et certains d'entre vous ont pris contact avec moi pour en savoir un peu plus. Je ne reviendrai pas sur les causes de ce risque, la presse et les responsables politiques les commentent à suffisance. Je préfère m'attarder sur les mesures à adopter préventivement pour mettre toutes les chances de notre côté et éviter de devoir faire face à cette situation.

Tout d'abord, il y a une nette différence entre un black-out et une pénurie.

Le black-out est une rupture soudaine et importante de la fourniture en électricité. Elle résulte d'un accident, d'une consommation trop importante ou d'une mise en tension trop forte du réseau. Cette coupure totale pourrait durer plusieurs heures et avoir de nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne : problèmes dans les soins de santé, dans les transports, la signalisation, la téléphonie... dans nos maisons : plus d'éclairage, de chauffage, d'électroménager (réfrigérateur, télévision, téléphone, connexion Internet...). Tout l'enjeu est d'éviter cette situation. Pour cela, le gouvernement a préparé un plan de délestage qui devrait réduire le risque de black-out. Il faudra donc agir préventivement et réduire notre consommation quotidienne d'énergie par des mesures simples relevant du bon sens. Si la consommation est plus élevée que la production, il faut réduire la consommation. On sait que le pic de la demande en électricité se situe entre 17h et 20h, lorsque la journée de travail se termine et que nous rentrons chez nous. Nous pouvons, de nous même, réduire cette demande en éclairant uniquement les pièces occupées, en débranchant les appareils qui ne sont pas utilisés et ceux qui ne sont pas indispensables; de leur côté, le secteur privé et le secteur public devront prendre des mesures également. Si, malgré cela, la consommation est encore trop forte, le plan de délestage sera enclenché. Il s'agira de suspendre la fourniture d'électricité d'une ou deux zones pendant 2 à 4 heures afin de soulager l'ensemble du réseau. La Belgique est divisée en 6 zones et celles-ci seront concernées à tour de rôle. Dès que les autorités auront pris la décision de délestage, la presse recevra toutes les informations à transmettre à la population et des consignes seront diffusées. Nous savons déjà que nous aurons alors quelques jours (de 3 à 7 jours maximum) pour nous y préparer. Puisque ces délestages seront prévisibles, nous aurons la possibilité de nous organiser et ainsi de réduire les problèmes liés au manque d'électricité.

Dans les prochaines éditions, nous reviendrons concrètement sur cette problématique et, dès que des informations complémentaires seront transmises à la Ville par les autorités responsables, elles seront mises en ligne sur notre site Internet.

En ce mois d'octobre, je souhaite mettre en évidence notre « Semaine de l'Environnement et de la Mobilité douce ». Je vous invite à prendre connaissance du programme en page 4 de ce journal et à participer à toutes ces activités qui vous sont offertes gratuitement par la Ville. L'objectif étant de vous sensibiliser à la protection de notre cadre de vie ainsi qu'à diverses formes de mobilité.

Aux seniors de l'entité, je leur confirme déjà que le traditionnel goûter de Noël sera encore organisé cette année; il se déroulera le 30 décembre de 15h à 18h sur le site de l'Espace 2000.

**Gérard Couronné,**  
Le Bourgmestre





## 5<sup>ème</sup> Semaine de l'environnement

7 rendez-vous incontournables et gratuits!



### Conférence

7/10 à 20h, Hôtel de Ville  
Bouger, marcher, courir, danser... les bienfaits de l'activité physique pour votre santé.

Une conférence interactive organisée en collaboration avec «Soins et Santé» (ASBL). Animée par le Professeur Marc Cloes - ULG.  
Réservations souhaitées.

### Mobilisation générale!

11/10 de 10h à 17h30  
Pour embellir et nettoyer notre environnement, 400 scouts s'activeront tous azimuts: sentiers, plantations, nettoyage de la Dyle, ramassage de déchets... Une bonne action pour notre environnement. Venez les rejoindre en contactant le Service Environnement.

### Visites de la réserve naturelle

12 et 19/10, de 9h à 12h  
À travers les bassins de décanation, vous serez guidés par des ornithologues avertis pour découvrir les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site. Réservation obligatoire!

### Film

Saint Jacques - La Mecque  
15/10 à 19h30 à l'Hôtel de Ville  
«Un film de Coline Serreau, qui fait du bien. Tendresse, humour, pay-

sages somptueux!»  
À voir ensemble pour échanger nos émotions et poser nos questions aux habitants de Genappe de tour de Compostelle.



### Réunion publique

Plan Communal de Mobilité (PCM)  
16/10 à 20h à l'Hôtel de Ville  
Dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 13/10 au 24/11/2014, découvrez le projet du PCM. Ce document stratégique planifie la mobilité à l'échelle de la Commune. Il permettra d'améliorer l'accessibilité, la mobilité, la sécu-

rité routière et le cadre de vie. Une vision de la mobilité à court, moyen et long terme.

### Rendez-vous sur les sentiers

18/10 à 9h au Clos de la Cala à Court-Saint-Etienne.  
«Rendez-vous sur les sentiers» c'est: tailler, débroussailler, aménager bref...agir concrètement pour protéger et valoriser le patrimoine de chemins et sentiers publics au bénéfice de l'intérêt général.  
Participez! (voir article de l'association en page 12)

### La journée des familles

Le 19/10 sur la rue de la Station.  
**Des activités pour toute la famille**  
A partir de 10h:

Parcours d'agilité à vélo pour les enfants, réparation de vélos avec «Les débrouillards», gravure et contrôle technique des vélos, fabrication de smoothies en pédalant grâce au vélo presse-fruits...  
Un concours et des cadeaux-surprises!

### Des stands

Les VAP comment, pourquoi? Marche nordique, essais de vélos électriques, les Marcheurs du Lothier, Le Syndicat d'Initiative, Chemin 141 ...

### Des promenades

Profitez des couleurs de l'automne pour parcourir, en passant sur notre future voie verte, nos chemins et sentiers utilisables pour nos déplacements quotidiens vers l'école, les commerçants, vos loisirs et votre travail!

### Rendez-vous pour le départ à 14h

- Promenade de 10km avec les Marcheurs du Lothier,
- Jogging de 5 km avec «Je cours pour ma forme»,
- Balade vélo de 10km avec le Syndicat d'initiative.

### Renseignements et réservations

Service Environnement  
067/79.42.72  
aude.roland@genappe.be  
Une organisation de la Ville de Genappe, de l'Échevinat de L'Environnement.

## Jardin: y a-t-il vraiment des «mauvaises herbes?»

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, la législation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) est entrée en vigueur et plusieurs dispositions seront appliquées pour atteindre l'objectif «zéro phyto» d'ici 2019. C'est-à-dire, la suppression progressive et définitive de tout épandage de PPP pour améliorer la qualité de l'environnement (protection des eaux souterraines et de surface, de la faune...) et la santé publique.

Nous sommes tous concernés: pouvoirs publics et particuliers. Les dispositions qui concernent la Ville de Genappe vous ont été présentées dans le numéro du mois de septembre 2014. Ce mois-ci, nous vous parlons des dispositions à prendre par tous les citoyens.

### Quelle conduite devez-vous adopter?

Ce que dit la loi:  
Il est interdit de pulvériser des produits phytopharmaceutiques si:

- le terrain est relié à un réseau de collecte des eaux pluviales (filet d'eau, avaloirs, égouts...) ou à un point d'eau (étang, cours d'eau, mare...).
- le terrain jouxte un cours d'eau ou un plan d'eau, une zone tampon de 6 m devra être respectée.
- le terrain est relié à un filet d'eau et qu'il a une pente égale ou supérieure à 10%, les PPP ne peuvent être appliqués sur la pente ni même sur la zone tampon qui sera dans ce cas, d'une largeur de 1m.

### Les études scientifiques à l'appui

Ces études établissent un lien direct entre l'exposition aux pesticides et l'apparition de graves problèmes de santé. Intoxications, allergies, cancers, problème de fertilité, problèmes neurologiques... Ces problèmes frappent non seulement ceux qui les répandent, mais aussi ceux qui y sont exposés, même en petite quantité.

Nous sommes tous concernés, mais certains groupes sont plus vulnérables que d'autres: les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et nos animaux domestiques.

Outre les conséquences sur la santé, les pesticides ont également des effets négatifs sur notre environnement. Ils polluent l'air, le sol et l'eau. Ils sont nuisibles à tous les êtres vivants et donc aussi bien aux «utiles» qu'aux «nuisibles».

### Que retenir?

Éviter tout usage de ces produits et changer de regard.

Une mauvaise herbe est-elle vraiment mauvaise? Savez-vous qu'il existe des alternatives efficaces à ces produits?

Il est vrai que les habitudes ont la vie dure et que nous avons appris à supprimer tout ce qui «dépasse», toutes les plantes spontanées. Invitons les plutôt dans nos jardins! Accueillir ses plantes dites «sauvages» pire, («mauvaises»), ne veut pas dire laisser son jardin à l'abandon.

### Conseils pratiques

Au niveau d'une commune, les habitants partagent les voiries publiques et le règlement général de police administrative nous rappelle en son article 12 que «Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté et prendre toutes les mesures à assurer la sécurité, la propreté et la commodité de passage des usagers. Nous sommes donc tous responsables de l'entretien ordinaire de notre trottoir et du filet d'eau.

Voici quelques suggestions et astuces économiques à appliquer du trottoir au jardin, en passant par l'allée de garage ou la terrasse:

- brosser régulièrement les joints des pavés pour éliminer la terre présente,
- utiliser les binettes, rasettes, couteaux entre les pavés ou dans les graviers ou arracher à la main. Fastidieux, mais à force la végétation s'épuisera,
- verser de l'eau bouillante régulièrement. La chaleur provoquera l'éclatement des cellules de la plante qui finira par mourir,
- pour les allées, récupérez l'eau de cuisson des pommes de terre et versez-la bien chaude sur les mauvaises herbes. Si l'eau est salée, ce sera encore plus efficace!
- pour les massifs ou le potager, utilisez la technique du paillage qui retient l'humidité et par ce fait facilite l'arrachage des indésirables,
- pour les massifs, utilisez une densité de plantation importante pour éviter de laisser passer la lumière...

D'autres idées sur les mesures alternatives et la gestion différenciée des espaces verts sont à découvrir: [www.adalia.be](http://www.adalia.be), [www.naturaujardin.be](http://www.naturaujardin.be), [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be), [www.gestiondifferentiee.be](http://www.gestiondifferentiee.be).

### Renseignements:

A. Roland, Conseillère en environnement - 067/79.42.72.  
aude.roland@genappe.be

## ZONE DE POLICE

## Encadrer une promenade à vélo c'est aussi ça, le travail de votre police.

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, la Ville de Genappe organise des balades à vélo le dimanche 19 octobre. Le service proximité de Genappe a, bien entendu, été associé au projet.

Cette journée dédiée aux piétons, cavaliers, cyclistes et véhicules agricoles commence par la visite de plusieurs stands installés à la rue de la Station qui sera fermée pour l'occasion. Automobilistes, prenez vos dispositions: le stationnement et la circulation y seront interdits! Une déviation sera mise en place via la rue du Château Lothier.

Toute la voirie étant occupée, l'on y retrouvera, entre autres, des stands dédiés à l'utilisation des modes doux. Une piste d'habilité vélo pour les enfants sera installée par la Police Fédérale. Elle préparera les enfants à la balade de l'après-midi.

Vers 14h, une promenade à vélo encadrée par deux de nos policiers cyclistes, partira de la rue de la Station, les cyclistes emprunteront le Ravel en direction de Vieux-Genappe, la chaussée de Nivelles, la

rue de la Chiffane, le Hameau de Fonteny, la rue de Fonteny pour atteindre le chemin de la Longresse, point de départ de la future nouvelle voie verte. Le retour se fera via la voie verte, le chemin de la Waronche, la rue du Présbytère, la rue du Centre, la rue Pavé Saint-Joseph, pour arriver vers 15h30 à la rue de la Station. Deux parcours dédiés aux piétons et aux joggeurs ont également été dessinés et prendront des

départs différés afin qu'ils ne soient pas dérangés par les cyclistes.

Enfin, au retour de la promenade, les personnes qui le désireront auront l'occasion de monter dans le véhicule tonneau de la Police Fédérale.

Un beau dimanche en perspective...

**Pascal Neyman**

Commissaire divisionnaire



## Ferme pédagogique de la Vallée

Quand agriculture rime avec nature et aventure!

- Un anniversaire à la ferme?
- Une activité le mercredi après-midi?
- Un stage pendant les congés scolaires?

Pour vos enfants à partir de 3 ans ou en famille.

**Françoise Bodart-Sneessens**

0475 35 14 25

[www.fermedelavallee.be](http://www.fermedelavallee.be)

1, Chemin de la Fontaine 1472 Vieux-Genappe





## Féerie de Noël à Liège et Montjoie

Préparez la plus belle fête de l'année en flânant dans de charmants villages de chalets entourés de sapins parés de guirlandes dorées, d'anges évanescents, d'étoiles scintillantes. En effet, nous vous proposons de vous rendre à Liège et Montjoie pour découvrir des marchés de Noël typiques où la multitude de couleurs, les décorations féeriques, les senteurs si tentantes d'épices mêlées au vin chaud titilleront vos sens le 28 novembre prochain.

### Tradition germanique et caractère latin

A Liège, vous vous promènerez dans le plus grand village de Noël de Belgique, mais aussi le plus ancien. Fidèle à la longue tradition germanique des marchés de Noël, il recrée au cœur de la ville l'esprit si particulier et plein de magie des fêtes de Noël. Mais fidèle à son caractère latin, avec le concours de son Conseil villageois et de ses nombreux chalets de bouche, il innove grâce à une ambiance festive et conviviale qui le démarque de ses homologues germaniques et alsaciens. Ainsi, il affiche son esprit de clocher où la gouaille des exposants le dispute à la qualité des produits. Vous y trouverez des décorations à profusion, des boules irisées, des santons



comme en Provence, des bougies parfumées, des crèches animées...

### Toute une ville habitée par l'esprit de Noël

Monschau (Montjoie) se trouve à quelques kilomètres de la frontière belge. C'est une petite ville idyllique de l'Eifel qui vaut le détour. A Noël, elle s'habille de paillettes et devient un lieu enchanté. Le marché de Noël de Monschau se différencie des autres marchés de Noël car il s'étend à l'ensemble de la cité. Les magasins locaux, les restaurants, les galeries et les antiquaires distillent également l'ambiance de Noël. Il existe même une maison de Noël à Monschau: ce magasin unique offre sur trois étages la possibilité d'acheter des décorations de Noël pendant presque toute l'année!

### Soyez du voyage

Profitez de l'occasion que nous vous offrons de découvrir ces marchés anciens qui font la part belle aux traditions de fin d'année. Nous vous demandons une participation de 15€ pour les frais de transport. Ensuite, vous êtes libre de votre temps pour faire le plein de cadeaux et de saveurs grâce aux confiseries déclinées à l'envi, au chocolat chaud délicieusement crémeux, aux produits de bouche de terroir tels les incontournables boudins aux raisins et autres pâtés fermiers, avec en toile de fond les traditionnels cantiques de Noël.

### Renseignements:

Le 28 novembre 2014, départ de Bousval à 9h30, de Genappe à 9h 40, de Vieux Genappe à 9h50. Arrivée à Liège à 11 h 30. Départ vers Montjoie à 16h. Retour Genappe à 21h15. Inscriptions auprès de Stéphanie Bury: 0477/46.72.14

## Bientôt un Conseil communal pour les enfants !

En 2014-2015, la Ville de Genappe aimerait concrétiser une incontestable avancée citoyenne avec la mise en place d'un conseil communal des enfants.

En effet, la Ville, via l'échevine de l'Enseignement Madame Stéphanie Bury qui porte le projet, souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant, à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Les enfants élus élaboreront et réaliseront des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue

avec les élus adultes. Selon les étapes annoncées, il est probable que les élections au niveau des écoliers aient lieu en janvier 2015, pour qu'en mars 2015, les jeunes élus puissent prêter serment.

Concrètement, cela concerne les classes de 5<sup>ème</sup> primaire. Toutes les écoles de l'entité, tous réseaux confondus, ainsi que les enfants des mouvements de jeunesse qui ont répondu positivement aux premiers contacts. Cela ne représenterait pas moins de 13 enfants élus et 13 suppléants provenant des différentes écoles. Ils seront Conseillers pendant 2 ans.

Le conseil communal des enfants permettra aux enfants de:

- s'exprimer et de donner leur avis,
- communiquer avec les responsables politiques,
- proposer des idées pour améliorer la Ville,
- mieux connaître le fonctionnement des institutions communales,

Le projet aura lieu grâce à la collaboration de divers acteurs. Le Plan de cohésion sociale de la Ville (PCS) avec l'investissement du chef de projet Françoise Pochciol. L'AMO A l'Uche, qui est active sur le territoire de Genappe, va aider à la mise en place des structures participatives auprès des jeunes, notamment, grâce à des animations dans les écoles. Enfin, il faut également souligner, que ce projet ne serait pas réalisable sans la participation et le soutien des enseignants et directrices d'école.



## La Politique agricole commune

### Quels changements pour demain? Quelles implications? Ça bouge du côté de la PAC!

Chose promise, chose due, l'Echevine de l'Agriculture, la Commission communale de l'Agriculture et la Direction générale de l'Agriculture de la Région wallonne, vous proposent de faire le point sur les dernières évolutions de la «Politique agricole commune» (PAC).

Y seront notamment abordés: la nouvelle conception des paiements directs et les modalités d'octroi, le verdissement et les nouvelles MAE, les modifications en terme de demande d'aide pour les MAE et le Bio ainsi que la déclaration de superficie en ligne.

Envie d'en savoir plus, rendez-vous le mardi 21 octobre 2014 à 20h00 dans la salle des mariages (Hôtel de Ville- Espace 2000,3 à 1470 Genappe).

### Renseignements

Service Environnement: Aude Roland: 067/79.42.72.



SENIORS A. Hanssens - Lefevre, Présidente H. Tubiermont, Echevin du 3<sup>ème</sup> âge

## Une balade féerique et un spectacle



### Le 13 décembre 2014 «Plaisir d'hiver» et Théâtre Royal des Galeries à Bruxelles

La Commission Seniors propose une balade féerique à Bruxelles. Vous serez déposé à proximité de la Grand Place pour flâner entre les chalets du grand marché de Noël bruxellois qui s'étend de la Grand Place, jusqu'aux places Sainte-Catherine et Marché aux poissons, 2 kilomètres de surprises et de douceurs. Après le plaisir des yeux et des papilles, rendez-vous avec le rire et la comédie au Théâtre des Galeries pour son nouveau spectacle: «La Revue 2014», un retour humoristique et satirique sur les dérives, bévues et effronteries qui ont émaillées l'année 2014.

therine et Marché aux poissons, 2 kilomètres de surprises et de douceurs. Après le plaisir des yeux et des papilles, rendez-vous avec le rire et la comédie au Théâtre des Galeries pour son nouveau spectacle: «La Revue 2014», un retour humoristique et satirique sur les dérives, bévues et effronteries qui ont émaillées l'année 2014.

### Déplacement en car au départ des lieux suivants:

- 8h35: Houtain-Le-Val (Place)
- 8h40: Loupoigne (carrefour route d'Houtain)
- 8h50: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h55: Bousval (Salle G. Gossiaux)
- 9h00: Ways (Ecole communale)
- 9h05: Genappe centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
- 9h10: Vieux-Genappe (Place Mercury)
- 9h15: Glabais (Parking du restaurant «La Table de Georges»)

### Programme:

- 10h: Arrivée à Bruxelles, activités et repas libres.
- 14h: Rassemblement à la Grand Place pour se rendre à pied au Théâtre des Galeries.
- 14h30: Arrivée au Théâtre des Galeries.
- 15h à 18h: Spectacle
- 18h30: Rendez-vous et retour à Genappe



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA  
Rue Félicien Tubiermont 8/3  
B-1472 Vieux-Genappe  
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27  
Tél 067 78 06 33  
Fax 067 79 05 53  
E-mail info@art-toit.be

**LES NETTOYEURS**  
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be  
PC ou MAC

Talon à renvoyer avant le 28 novembre 2014.

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Nom ..... Prénom .....

E-mail .....

Adresse .....

Code Postal ..... Localité.....Tél. n°.....

Lieu d'embarquement: ..... Nombre de personnes .....

Je participe au voyage- spectacle «La Revue» le 13 décembre 2014. et je m'engage à payer la somme de ..... X 21 € en espèces à l'inscription auprès de Nicole Couronné - Tél.: 067/794201, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h00.



## Une incursion des enfants dans le monde professionnel!



### «Place aux enfants» 18 octobre

Quand je serai grand(e), je serai instituteur(trice), policier(ière), pompier, vétérinaire... Quel enfant n'a jamais rêvé de son avenir?

Les enfants se projettent souvent dans le monde des grands et pour

leur permettre de s'en faire une idée plus réaliste, pour répondre à leurs questionnements, la Ville de Genappe organise «Place aux enfants» grâce à l'aide des hôtes, ces personnes, ces associations sur lesquelles repose le succès de la

journée.

Le samedi 18 octobre les plus curieux seront initiés à des professions telles que sophrologue, fleuriste, policier, opticien, boulanger, pharmacien, pompier, vétérinaire, avocat... Ils se rendront dans un refuge animalier, deux musées, une maison de retraite, un atelier de peintre ou de céramiste, ils rencontreront le Bourgmestre, des animateurs de rue, ils iront sur les traces de Napoléon en souvenir du bicentenaire de la bataille des Quatre-Bras à Baisy-Thy et pourront s'adonner à leur créativité chez une aquarelliste.

Pour clôturer cette journée dans la joie et la musique, ils applaudiront «L'Echappée belle» de Raphy Rafaël, un spectacle dont les chansons invitent au voyage poétique et ludique, en faisant appel aux cinq sens. Puis, place à un goûter gourmand avant de retrouver les parents, des souvenirs plein la tête.

## SPORT ET SANTÉ

### Je cours pour ma forme... on continue



Une belle réussite pour le départ des deux nouvelles sessions. A la reprise, une centaine de participants de 12 à 70 ans se sont déplacés pour suivre le programme d'initiation à la course à pied.

L'édition du printemps était déjà un véritable succès et nous nous réjouissons de l'intérêt que

nos citoyens portent à ce projet.

Pas besoin d'être sportif ou de savoir courir, la formation débute au niveau 0 et s'adresse à tout le monde, jeunes, seniors, hommes ou femmes.

Deux niveaux, le premier cycle (0-5 km), le second (5-10 km) avec au terme des 12 semaines un test d'évaluation.

Les séances se dérouleront tous les lundis à 18h50 sur 12 semaines. Il suffit simplement de s'équiper d'une tenue de sport et d'une bonne paire de chaussures pour la course à pied.

Des coach's formés (Benoît

Balestrie, René Denruyter, Pauline Druine et Sam Verhaeghen) s'adaptent à votre condition physique. Pas de compétition, les maîtres-mots de cette formation sont: santé et convivialité.

Frais de participation: 30€ pour une session de 12 semaines comprenant le package de l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé, confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication: Nom + Prénom + JCPMF.

Une initiative de la Ville de Genappe en collaboration avec le Plan de cohésion sociale.

Rendez-vous les lundis à 18h50 sur le parking du complexe sportif de Genappe.

**Renseignements:**  
Stéphanie Bury 0477/46.72.14

## Reconnaissez-vous ces lieux?

Nous avons procédé à des travaux dans plusieurs endroits de la Ville et nous vous proposons d'en découvrir quelques-uns en images.



### Pavé Saint-Joseph

Parlons tout d'abord de la réfection de la voirie du Pavé Saint-Joseph. Ce travail fait partie d'un marché global qui comprend la réparation de plusieurs rues pour un montant global de 125.000€. Coût de la réfection du Pavé Saint-Joseph 66.500€.



### Accès au parc à conteneurs

La voirie d'accès au parc à conteneurs a fait l'objet d'une réfection en profondeur et a été élargie: pose de fondations, couche de revêtement, filet d'eau, avaloirs...le tout pour 68.200€.

### Chapelle Saint Donat

Percutée par un camion, la chapelle Saint Donat, située à Bousval avait subi de très gros dégâts en 2013, toiture tombée, murs désaxés... Nous souhaitons procéder aux réparations avant la Saint Barthélemy et son tour traditionnel. Objectif atteint à la mi-août pour un budget global de 12.100€.



### Cour de l'école de Baisy-Thy

Pendant les mois d'été, nous profitons des congés scolaires pour procéder aux gros travaux dans les écoles. Cette année, la cour de l'école de Baisy-Thy à fait l'objet d'une cure de rajeunissement complet: Changement du revêtement de sol, récupération centrale des eaux pluviales... Coût de l'opération: 48.700€. D'autres exemples? Les alarmes incendies de toutes nos écoles ont été vérifiées et modernisées (68.951 €), le plafond de l'école de Loupigne refait et isolé (26.136€)...

Vous remarquez des dégâts de voiries, un problème d'éclairage public... N'hésitez pas à envoyer un message au Service des travaux: travaux@genappe.be



## Etat civil

### Naissances

AERTS Pauline de Baisy-Thy  
ENGLEBERT Jules de Loupigne  
FREDERICQ Martin de Glabais  
HÉRIION Loïc de Baisy-Thy  
LACROIX Hugo de Bousval  
MEERT Eden de Vieux-Genappe  
MEERT Timothé de Vieux-Genappe  
SPOIDEN Louise de Baisy-Thy  
VAN NIEUWENHUYSE Adrien de Bousval  
VAN ROMPU Lucie de Baisy-Thy  
VOGEL Mathias de Baisy-Thy

### Mariages

VUNCKX Sébastien d'Anderlecht et RESSENEUR Amandine de Glabais  
EXELMANS Terry et CHAVÉE Julie de Baisy-Thy  
VANSTALLE Nicolas et HIRAOKA Sayuri de Glabais  
ANCION Manoël et DOMKEN Barbara de Bousval  
**Décès**  
BREYER Angélique de Bousval (1980)  
HEROUFOSSE Magdeleine de Bousval (1929)  
LYON LYNCH Reginald de Bousval (1948)  
NIQUE Andrée de Houtain-le-Val (1946)  
TABURIAUX Claire de Ways (1930)

## Un prêt vert à 0%!

La Ville vous aide à réduire votre facture énergétique. En adhérant aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie» la Ville propose à ses habitants d'obtenir un prêt vert au taux de 0% et sans frais de dossier dans le but de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Ce prêt couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation... Ce prêt d'un montant maximum de 10.000€ par habitation est remboursable en 5 ans maximum.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences organisées à l'Espace 2000, dans les locaux du service des travaux. Rendez-vous les 23/10, 6/11/, 20/11, 4/12, 18/12 de 17h30 à 18h45. Ou rendez-vous sur: www.energiebw.be E-mail info@energiebw.be Tél.: 0474/07.66.45. Service Energie de la Ville 067/79.42.79

**NEW**  **Eureka** Service  
Service Informatique et Sécurité au Travail SPRL

**NOUVEAU: SERVICE INFORMATIQUE**

Vente, installation, dépannage, webservices

**Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais**  
Professionnels - Particuliers

**www.eureka-service.be**

**TEL: 067/77.11.70 FAX: 067/78.04.30**  
**informatique@eureka-service.be**

**Banque & assurances**  
S.A. Hayois Baudouin



**BANQUE & ASSURANCES**

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe  
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51





## Projet au CPAS: une épicerie sociale et valorisante!

Le CPAS vient de conclure un partenariat avec l'ASBL «Goods to Give» en vue d'organiser la distribution de produits non-alimentaires aux familles et usagers en difficulté. Il s'agit d'une première expérience pilote qui vise à valoriser les invendus en provenance de la grande distribution.

L'ASBL «Goods to Give» envisage de devenir la passerelle de confiance et de solidarité entre le monde industriel et le monde caritatif afin de, simultanément, diminuer le niveau de gaspillage industriel et lutter contre la précarité et l'exclusion sociale croissantes en Belgique.

Il s'agit d'une association apolitique et sans conviction religieuse qui a pour but d'aider toutes les organisations sociales œuvrant dans le domaine de l'exclusion en Belgique sans distinction, afin de les soutenir dans leur action sociale et d'aider leurs bénéficiaires dans leur réintégration.

Pour ce faire, l'ASBL collecte des surplus de stocks non-alimentaires auprès du monde industriel afin de les redistribuer aux personnes précarisées partout en Belgique grâce aux organisations sociales de leur réseau. Ceci au moyen d'une plateforme logistique et internet (un entrepôt professionnel et un site catalogue permettant de commander).

### Un partenariat, une première en Brabant wallon

L'ASBL fournit une multitude de produits non-alimentaires et ce, pour un montant équivalant à 8% du prix d'achat de l'article. Cette somme leur permet de payer les frais liés au stockage des produits. Les commandes s'effectuent par palette. Une fois commandée, cette palette sera stockée au sein du C.P.A.S et la distribution sera assurée par le service social sur base d'une enquête sociale préalable. La commande d'une première palette vient d'être passée et contient des produits d'entretien de la maison, de soins et d'hygiène, de puériculture (soins bébé), scolaires, linge de maison ... Bref, il s'agit de produits non-alimentaires. Après la distribution, une rapide analyse sera effectuée afin de juger de la pertinence de poursuivre la collaboration avec l'ASBL «Goods to Give». Enfin, il est également proposé de demander une participation à hauteur de 15% du prix de l'article aux bénéficiaires. Cette démarche poursuit pour objectif de combler le coût d'achat des marchandises, de payer les frais de personnel liés à la gestion du stock, mais également d'éviter les abus lors des demandes.

Renseignements: C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50.

## «Le P'tit Resto»: a besoin d'un coup de main pour débarrasser



Depuis décembre 2011, le CPAS a ouvert son «P'tit Resto», espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement par des seniors, vivant seul. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également partager le plaisir de sortir de chez eux.

Le CPAS a introduit un projet à la Province et obtenu une intervention de 5000 euros afin de développer des actions de lutte contre l'isolement à destination des seniors dans le cadre du «P'tit Resto». Ces actions touchent actuellement une quarantaine de personnes sur les 150 seniors qui sont en contact avec notre institution. L'objectif est d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le

plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Dans ce cadre, la période d'ouverture du restaurant citoyen a été élargie au printemps et en été, une fois par semaine, le jeudi. À partir du premier d'octobre, le restaurant, dont la capacité d'accueil a été portée à 40 couverts, sera ouvert le mercredi et le jeudi. Le CPAS prend également en charge le transport des personnes âgées depuis leur domicile jusqu'au «P'tit Resto» qui a installé ses quartiers dans la salle communale de Vieux-Genappe. Une fois par mois, des activités spécifiques sont proposées le jeudi après-midi.

### Appel aux bénévoles

Pour conserver à ce projet sa dimension conviviale, ouvert à tous, nous souhaitons compléter une équipe de bénévoles. Leur mission sera d'assurer, ces deux jours, le fonctionnement optimal du restaurant: la mise en place, la décoration des tables, l'accueil,

la perception de la quote-part, le service ... et ensuite la vaisselle, et la remise en ordre du local. Nous sommes à la recherche de candidats bénévoles désireux de s'investir de façon durable dans ce projet à dimension citoyenne, capables de travailler en équipe... Une expérience dans le domaine de l'horeca n'est pas nécessaire; pas plus que dans le domaine social. Une solide envie de participer, doublée d'un tempérament dynamique et d'une capacité d'ouverture, sont davantage requis...

### Intéressé(e)?

Que ce soit pour venir dîner ou pour proposer vos services en qualité de bénévole, un seul contact: C.P.A.S., Rue de Ways, 39 067/64.54.50  
cpas.genappe@publilink.be.  
Restaurant: Salle de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles, 99, les mercredis et jeudis à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014, accueil à partir de 11h30, fermeture à 14h30.



Pour l'information  
au jour le jour visitez  
[www.genappe.be](http://www.genappe.be)

### Garde médicale

#### OCTOBRE

19 Dr Hachez 067/77.35.60  
26 Dr Briclet 067/77.10.49

#### NOVEMBRE

02 Dr Dardenne 067/77.35.61  
09 Dr Devaux 067/77.37.57  
11 Dr Duquesne 067/77.29.05  
16 Dr Demay 0470/61.53.52

### NOUVEAU

## CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur [www.lesfuneraillies.be](http://www.lesfuneraillies.be)

Tél: 067/79.13.03

## Des chèques alimentaires pour l'aide urgente!

Après une année d'utilisation, le CPAS vient de décider de poursuivre la distribution de chèques alimentaires dans le cadre des aides urgentes. En effet, celles-ci permettent aux bénéficiaires de faire face à une situation temporaire qui nécessite l'apport d'une somme d'argent immédiate, généralement destinée à se nourrir.

Le montant de ces chèques est variable et adapté en fonction des demandes d'aides urgentes formulées au CPAS. Généralement, les bons d'une valeur de 5, 10, 15, 20€ prédominent. Le coût lié à l'utilisation de ces bons n'engage aucuns frais pour le CPAS lorsque la commande est supérieure à 700€. Afin d'avoir davantage de contrôle sur l'utilisation de ces bons, l'alcool et le tabac ne peuvent être achetés avec ce système. La durée de validité est de 12 mois à partir de la réception des chèques.

Aujourd'hui, la plupart des aides urgentes sont en partie fournies en

chèques alimentaires. Cela permet au CPAS à la fois d'avoir la garantie que l'aide octroyée relate un état de besoin, mais également que la priorité sera accordée à l'achat de produits de première nécessité. Sur les 1000€ de bons achetés en février 2014, la totalité vient d'être utilisée.

Ces aides ont permis de venir en aide à plusieurs familles avec des montants variant de 75€ à 150€. Le retour des assistants sociaux de première ligne s'avère concluant et aucun écho négatif des usagers ne semble avoir été formulé.

Compte-tenu de ce constat, le CPAS a décidé de renforcer ce dispositif en privilégiant les aides urgentes en effectuant un réapprovisionnement de 2.100€ de chèques alimentaires auprès de l'enseigne la moins chère de la ville de Genappe, qui propose ce dispositif.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50.

### Déposer vos jouets au Parc à Conteneurs ce 18 octobre!

Le samedi 18 octobre 2014, pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) invite les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus l'utilité dans un de ses parcs à conteneurs. Ces jouets connaîtront une deuxième vie puisqu'ils seront remis au CPAS de Genappe en tant que partenaire qui en fera bénéficier les enfants défavorisés à l'occasion de la Saint-Nicolas. Pour l'IBW, cette collecte est l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets et du réemploi. L'intérêt est double: il s'agit à la fois d'un geste de solidarité des familles en difficulté mais aussi d'un geste en faveur de l'environnement puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets à éliminer.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50.

### Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe  
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: [info@century21maisonblanche.be](mailto:info@century21maisonblanche.be)



# Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL 30 septembre 2014

## Animation - commerce

- Approbation d'un dossier de demande de subsides pour la réalisation d'un projet d'animation et de dynamisation du centre-ville dans le but de développer la mixité urbaine, les liens sociaux, le milieu culturel, associatif et commercial par le biais d'animations et d'activités autour des fêtes de Noël. Cette animation aurait lieu les 20 et 21 décembre 2014. Elle vise à créer un climat convivial et de proximité en proposant une approche alternative en opposition aux grands centres commerciaux. La dynamique qui prévaut est de fédérer les différentes initiatives sous la coordination de la Ville de Genappe tout en respectant les initiatives de chaque opérateur. Le dossier de financements est introduit à la Province du Brabant wallon afin de bénéficier d'un subside pouvant atteindre 5000€.

## Conseil communal/conseil de CPAS

- Prestation de serment et installation de Madame Axelle Vanderlinck, en qualité de Conseillère communale, suite au décès de Madame la Conseillère communale Sandrine Vandeloise.

- Présentation de Madame Lucina Martinelli en qualité de membre effective au Conseil de l'Action social en remplacement de Mme Axelle Vanderlinck ayant démissionné du conseil du CPAS pour rejoindre le conseil communal.

## Commissions communales

- Désignation d'un(e) délégué(e) de la majorité du conseil communal en remplacement de Mme Sandrine Vandeloise dans les commissions, intercommunales et ASBL suivantes:

- Commission Communale des «Seniors»: Monsieur Michaël Rouffange, Commission communale des sports: Madame Axelle Vanderlinck, Commission communale mixte «Agriculture»: Madame Sarah Hermans, Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (I.S.B.W.): Madame Axelle Vanderlinck, Intercommunale pour l'aménagement du territoire et l'expansion économique (I.B.W.): Monsieur Christophe Hayet, Intercommunale (Sédilec) ORES Assets: Madame Carine Messens, Intercommunale IMIO: Madame Axelle Vanderlinck, Intercommunale Bataille de Waterloo 1815: Madame Aline De Groode, Les salles communales (asbl): Monsieur Michaël Rouffange, Agence locale pour l'emploi (asbl): Madame Sarah Hermans, Commission Communale de l'accueil (C.C.A.): Madame Axelle Vanderlinck, Commission paritaire locale de l'Enseignement (COPALOC): Madame Axelle Vanderlinck.

- Commission communale des sports: désignation de Monsieur Michaël Rouffange en remplacement de Monsieur Vincent Girboux.

- Désignation de la Présidence et des délégués du conseil communal à la Commission communale de l'Enseignement.

- Présidence: Madame Stéphanie Bury Echevine, Délégués de la majorité: Madame Angèle Lefèvre, Madame Sarah Hermans, Madame Aline De Groode, Madame Axelle Vanderlinck. Délégués de la minorité: Madame Anne Beghin, Monsieur Benoit Huts, Monsieur André Dubois.

- Désignation de Madame Stéphanie Kieckens à la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

## Culture

- Présentation de lignes de force de la politique culturelle actuelle et future par l'échevinat de la Culture.

## Divers

- Approbation de la décision du Collège communal relatif à l'organisation d'un voyage à Bruxelles vers la Grand place dans le cadre des fêtes de fin d'année pour visiter l'activité plaisir d'hiver et assister au spectacle d'humour «La Revue» le samedi 13 décembre 2014 organisé par la commission communale des seniors. La participation aux frais étant de 21€/personne (tarif seniors) et transport gratuit.

- Approbation de la décision du Collège communal relatif à l'organisation d'un voyage proposé par l'échevinat du tourisme pour l'organisation d'une journée à Liège et Montjoie, le 28 novembre prochain pour découvrir des marchés de Noël traditionnels. La participation aux frais étant de 15€/personne.

## Finances

- Avis favorable quant au budget 2015 de la Fabrique d'église de Ways

- Les recettes s'élèvent à 20.873€. Les dépenses s'élèvent à 20.873€. Le budget est donc équilibré. La part communale s'élève à 19.092€.

- Avis favorable quant au Compte 2013 de la Fabrique d'église de Bousval. Les recettes s'élèvent à 40.560,97€. Les dépenses s'élèvent à 40.323,34€. Le compte présente donc un boni de 237,63€.

- Avis favorable quant au budget 2015 de la Fabrique d'église de Bousval. Les recettes s'élèvent à 33.288,26€. Les dépenses s'élèvent à 33.288,26€. Le budget est donc équilibré. La part communale s'élève à 17.263,26€.

## Petite enfance

- Approbation d'un dossier de demande de subsides pour la construction d'une nouvelle crèche de 42 places à Bousval. Le Collège de Genappe qui souhaite élargir l'offre d'accueil subventionnée et ainsi répondre à la demande des jeunes familles de l'entité en ouvrant aux parents l'accès à une nouvelle structure d'accueil de bonne qualité à un prix raisonnable. Pour cela, il propose de répondre à l'appel à projets lancé par l'ONE et la Région: Le «Plan Cigogne 3 – Volet 2» qui permettrait l'ouverture de places subventionnées en milieu d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 3 ans. Par l'introduction de ce dossier, il sollicite des subsides dans le but de transformer «Les Flibustiers» en crèche de 42 places. Dans cette optique, le Collège communal envisage la construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain situé à Bousval et dont la Ville est propriétaire.

- La subsidiation de cette construction serait sollicitée à la fois auprès de la Région wallonne (via une réponse de la Ville à l'appel à projets «Plan Cigogne 3 – Volet

2»), et auprès de la Province du Brabant wallon pour l'obtention de subsides complémentaires si la réponse donnée à la Ville dans le cadre de l'appel à projets est positive.

- Estimation budgétaire: Construction 1.164.240€ - Subside régional maximum: 673.873€ - Subside Provincial: 260.000€. Le solde financé sur fonds propres.

## Travaux

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour l'élagage d'arbres en bordure de voirie. Estimation de la dépense: 10.000€.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de services pour l'abattage d'arbres en divers endroits de l'entité de Genappe. Estimation de la dépense: 10.000€.

- Approbation de la convention de collaboration entre la Ville et l'IBW en exécution des contrats d'agglomération – Addendum 4.

- Approbation du plan d'investissement 2013-2016 pour des travaux de voirie et d'égouttage de l'Avenue des Faisandeaux, Drève Emmanuelle, Drève Alain, Drève de Limauges en partie, Avenue des Daguets en partie, Avenue de la Meute en partie et du sentier de la Fermette à Bousval.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de Marché de fournitures pour le remplacement des dauphins des gouttières de l'école de Baisy-Thy. Estimation de la dépense: 10.000€.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux de réfection des rues Cheniat, Verhulst et Fosty. Estimation de la dépense: 576.994€.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux d'aménagement d'un parking à l'école communale de Baisy-Thy en vue de mieux gérer les flux de circulation et de mieux sécuriser l'arrivée des enfants à l'école.

Ce projet intègre des dalles de gazon alvéolées en lieu et place d'un revêtement hydrocarboné unique, les plantations, ainsi que l'éclairage du parking. Estimation de la dépense: 238.619€.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de mission d'expertise relative à la remise en état de la salle G. Gossiaux suite à l'explosion du local de la balle pelote du 9 juillet 2014. Estimation de la dépense: 25.000€.

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'installation d'un chauffage par tubes radiants au service des travaux, rue Berger, 65-67. Estimation de la dépense: 37.510€

- Approbation de l'estimation, des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour le remplacement de châssis et portes à l'école communale de Vieux-Genappe. Estimation de la dépense: 14.779€.

## Patrimoine

- Accord sur la vente d'une partie du terrain situé à l'arrière de l'Ancienne Gendarmerie, rue des Lilas à Genappe. La Ville reste propriétaire des bâtiments de l'ancienne gendarmerie.

# Collège communal



**Gérard Couronné** - Bourgmestre  
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.  
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



**Hector Tubiermont** - Échevin  
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.  
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



**Marianne Janssens** - Échevine  
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.  
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



**Carine Messens** - Échevine  
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.  
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



**Stéphanie Bury** - Échevine  
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.  
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



**Christophe Hayet** - Échevin  
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.  
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



**Vincent Girboux** - Président du CPAS  
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.  
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

## Entreprises générales d'électricité

# R. DEPRÉ

Dépannage - Rénovation anciennes maisons  
Prise de terre - Renforcement de compteur  
Mise en conformité



Drève Dom Placide  
1470 Bousval  
**0475/27.72.73**  
www.electricien-depre.be

- Devis gratuit  
- Travaux par patron  
- Entrepreneur agréé

## Les Jardins de Quentin



### Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses  
Tailles de haies et arbustives  
Travaux de plantations  
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)  
Pose de clôtures et abris de jardin  
Réalizations en bois (terrasses, ...)  
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen  
**0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be**  
www.lesjardinsdequentin.be





ZONE DE POLICE

# Règlement général de police administrative

Avis important aux organisateurs de manifestations, festivités, compétitions sportives, marches, randonnées VTT, ...

Le Règlement général de police administrative stipule en son article 3 que « toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement ou toute distribution organisés sur la voie publique, avec ou sans véhicule ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre.

De même que toute manifestation publique se déroulant dans un lieu clos et couvert, en ce compris sous tentes et chapiteaux, ne peut avoir lieu sans déclaration préalable et écrite au Bourgmestre. «La demande ou déclaration, en ce qui concerne les manifestations de moyenne importance à faible risque, doit être adressée par écrit au Bourgmestre au moyen du formulaire spécifique» Formulaire de demande d'autorisation de manifestation publique » au moins 20 jours ouvrables avant la date prévue.

Dans le cas d'une manifestation de grande importance, le même formulaire sera complété par le demandeur et transmis au Bourgmestre 90 jours (trois mois) avant la manifestation.

**Sont considérées comme manifestation de grande importance :**

- Les courses cyclistes à étapes ou accessibles aux coureurs professionnels
  - Les organisations rassemblant un grand nombre de personnes ou se déroulant dans plusieurs rues ou quartiers de l'entité.
  - Les concerts, fêtes, représentations organisés dans des infrastructures non permanentes ou en plein air et rassemblant plus de 500 personnes.
  - Les organisations se déroulant sur un parcours fermé susceptible de rendre difficile l'accessibilité de certaines zones aux services d'intervention et de secours.
  - Les manifestations sportives susceptibles d'attirer un public dont le nombre dépasse 75% de l'infrastructure ou classées «à risque».
  - Toute autre manifestation pour laquelle le Bourgmestre déciderait de la nécessité d'établir un plan de sécurité.
- Le formulaire de demande d'autorisation de manifestation pu-



blique est disponible au service des Affaires générales, dans les bureaux de la police zonale et téléchargeable sur le site de la Ville. Vous le trouverez sous l'onglet «publications»: Règlement de police, Fêtes

et manifestations.

Cette procédure est d'application sans la moindre exception. Nous vous demandons donc d'être très attentif à ces délais afin d'introduire votre demande bien à temps.

**Pour tout renseignement**

N'hésitez pas à contacter M<sup>me</sup> Vanhoutte au 067/79.42.48 ou MME Patte au 067/79.42.44 ou la zone de police au 067/77.20.29

## Appel public

**Commission Communale de Rénovation Urbaine**

Le Collège Communal annonce le renouvellement de la Commission Communale de Rénovation Urbaine.

Le Conseil Communal choisit les membres parmi les personnes ayant fait acte de candidature et selon la répartition suivante :

- 4 membres du Conseil Communal représentant le groupe majoritaire dont l'Echevin(e) ayant le logement dans ses attributions,
  - 2 membres du Conseil Communal représentant le groupe minoritaire,
  - Un représentant du C.P.A.S. : le Président,
  - 2 délégués de la Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire,
  - 1 délégué de l'association des commerçants,
  - 1 délégué du Cercle d'Histoire et d'Archéologie,
  - 2 représentants de quartier ou s'il manquait de candidatures pour cette représentation et que certains délégués représentant la CCCATM habitent dans le quartier, ces délégués peuvent suppléer aux représentants du quartier,
  - 1 représentant du Syndicat d'initiative.
- Soit 14 membres effectifs, la présidence étant assurée par l'Echevinat de l'Urbanisme.

Les deux représentants des habitants sont élus pour la durée de l'opération (2014-2019) parmi les propriétaires et locataires des immeubles du quartier inscrits au registre de la population repris dans le périmètre de l'ancienne commune de Genappe.

Les candidats doivent mentionner leur nom, profession et domicile, la catégorie visée ci-dessus qu'ils représentent, ainsi que leur motivation.

Les actes de candidature doivent être adressés par envoi recommandé au Collège Communal (Hôtel de Ville - Espace 2000, n° 3) du 14 octobre au 4 novembre 2014 inclus.

Pour tous renseignements, le règlement d'ordre intérieur de la Commission de Rénovation Urbaine de la Ville de Genappe 2014 - 2019 est consultable sur le site internet: [www.genappe.be](http://www.genappe.be) ou via le service Urbanisme/rénovation urbaine (Nathalie Descamps 067/79.42.30.).



## Après l'explosion: que devient la salle communale de Bousval?

Rappelez-vous de l'explosion intervenue le 9 juillet 2014 au local de balle pelote de Bousval.

Heureusement, il n'y eut aucune victime ni aucun blessé à déplorer, mais les dégâts matériels sont importants. Le local du club de balle pelote a été complètement détruit et la salle communale G. Gossiaux a subi de nombreux dégâts qui mettent en cause la stabilité et la couverture du bâtiment. A cause de l'importance des dommages et pour la sécurité de tous, cette salle est fermée conformément au rapport d'un ingénieur en stabilité et de l'avis des pompiers.

**Que faire maintenant?**

Le Conseil communal a voté l'ouverture d'un marché de service pour désigner un auteur de projet qui sera chargé de faire la liste de tous ces dégâts, d'en établir l'estimation chiffrée et de préparer les clauses techniques des futures ré-

parations à effectuer au bâtiment.

Pour le financement, la Ville est actuellement en pourparlers avec l'organisme assureur pour déterminer le montant de l'indemnisation.

La situation risquant de se prolonger, la Ville a dégagé et proposé deux plages horaires aux responsables du club de volley pour leurs entraînements dans le complexe sportif de Genappe.

Malheureusement, ces horaires

ne convenant pas, les volleyeurs s'entraînent actuellement dans une autre commune. Par contre, les matchs de championnat se dérouleront bien à Genappe.

Quant au club de balle pelote, il est encore trop tôt pour connaître ses intentions. Laissons-lui le temps de clôturer son dossier d'indemnisation auprès de son assureur avant d'envisager ensemble l'avenir de son local et de la Place de Bousval.





**Carine Messens**  
Chemin de Wavre 22  
1470 Bousval

010/61.19.27  
0475/33.11.81

**L'essentielle**  
Institut de beauté et pédicurie médicale





## Les Amis du Lundi

Ne cherchez pas midi à quatorze heures pour connaître leur jour de répétition. Depuis 17 ans, «Les Amis du Lundi» se réunissent autour de leur passion commune, le théâtre. Rencontre avec Evelyne Baisypont, une femme passionnée et pleine de ressources.

### CCG: «Comment la troupe a-t-elle vu le jour?»

Evelyne Baisypont: Je rêvais de faire du théâtre depuis l'âge de 12 ans quand j'allais voir les plus grands qui montaient sur les planches pour la fête de l'école. Mais c'est seulement 32 ans plus tard que je me suis lancée. En 1997, j'ai pris ma plume. J'ai adapté le roman d'Agatha Christie, «Le Noël d'Hercule Poirot», en une pièce que j'ai intitulée «Le 15 août d'H. P.». C'était à l'occasion de la kermesse d'Houtain-le-Val... Nous étions un groupe d'amis et nous répétions le lundi. Notre troupe de théâtre amateur «Les Amis du Lundi» était née!

### CCG: «Qu'est-ce qui vous a motivée?»

E. B.: Après 33 ans de service, j'ai été licenciée à l'âge de 50 ans. Ça a été dur. Le théâtre m'a sauvée... Certains jouent d'un instrument de musique, d'autres montent sur les planches. Jouer, monter sur scène, on aime tous ça! C'est ce qui nous rassemble.

### CCG: «Un groupe soudé?»

E. B.: Oui, plutôt. D'ailleurs, tous les ans, au mois de septembre, nous organisons une retraite. Nous louons un gîte où nous travaillons notre pièce et peaufinons les derniers détails. C'est bon pour la cohésion de groupe! Je pense que les gens s'y sentent à l'aise et que le fait de partager une passion renforce les liens. Actuellement, nous sommes 8 femmes et 3 hommes, âgés de 25 à 65 ans, de l'entité de Genappe ou de villages avoisinants. Nous sommes accompagnés d'une bonne dizaine de fidèles bénévoles qui s'occupent de la logistique, la billetterie, le bar... Actuellement, c'est une ancienne membre de la troupe qui nous coache. Elle remplit très bien son rôle. Pour moi, c'est important qu'un groupe soit bien mené.

### CCG: Il y en a pour tout le monde?

E. B.: Tout le monde a envie de jouer. Alors, on essaie toujours de trouver un rôle pour chacun. Cela ne nous empêche pas d'accueillir les personnes qui auraient envie de nous rejoindre. Personnellement, je regrette de ne pas avoir commencé plus tôt, pour jouer des rôles de «jeunes». Même mon petit-fils baigne dedans. Il m'a déjà dit: «Si tu as un rôle d'enfant, tu penses à moi!».

### CCG: Quel type de pièce jouez-vous?

E. B.: Après une pièce montée et écrite par Jean-Mary Polain, un habitant d'Houtain-le-Val et ancien professeur de français, deux vaudevilles de Feydeau et un classique «Knock ou le Triomphe de la médecine» de Jules Romains, nos choix se portent aujourd'hui sur la comédie de boulevard avec des pièces contemporaines.

### CCG: Vous ne doutez jamais?

E. B.: Oh que oui! Même après tant d'années, il m'arrive encore de baisser les bras. Après une répétition qui s'est mal passée, je me dis parfois que la pièce n'aura pas lieu, que c'est la dernière fois... J'ai l'impression que la confiance dans la troupe s'effrite. Mais nous allons toujours jusqu'au bout de ce qu'on a commencé. Malgré le trac légendaire du comédien. Avec le stress, la peur, on oublie son texte. Puis, le rideau s'ouvre, on entend le premier rire de la salle et un miracle se produit...

### CCG: «Votre agenda?»

E. B.: Les 14, 15 et 16 novembre prochains, nous présenterons notre 17<sup>ème</sup> pièce: «Y a des cales en bourg» de Jacky Lesire à la salle communale de Loupoigne. Je vous conseille de réserver, car nous sommes souvent complets!

### CCG: «Des projets?»

E. B.: Dès que nos représentations de novembre seront terminées, nous n'aurons qu'une envie: se mettre rapidement en recherche de programmation pour préparer le prochain spectacle. Car prendre du plaisir, en partageant un même hobby, pour présenter une pièce annuelle reste notre principal moteur.

### CCG: «Si Les Amis du Lundi était un courant artistique, lequel serait-il?»

E. B.: La comédie bien sûr. C'est la peinture des mœurs, des caractères, des situations inattendues, des personnages loufoques...

### CCG: «Une personnalité?»

V.D.: L'humoriste Raymond Devos pour la subtilité et l'ingéniosité de ses textes et de ses jeux de mots.

### CCG: «Un héros de fiction?»

E. B.: Merlin, le magicien qui enchante, et procure du plaisir.

### CCG: «Une chanson?»

E. B.: «Les comédiens» de Charles Aznavour. Avant la levée de rideau, lorsque j'entends le brouhaha montant dans la salle qui se remplit petit à petit, je ne peux m'empêcher de fredonner les premières paroles: «Viens voir les comédiens, voir les musiciens, voir les magiciens... qui arrivent». C'est une invitation au public à partager notre plaisir.

### CCG: «Une devise?»

E. B.: Notre cri de guerre est: «Les Amis du Lundi, toudi!»

### CCG: «Et une confiance?»

E. B.: L'an dernier, à 5 jours de la répétition générale, une de nos comédiennes a dû être hospitalisée d'urgence. Evidemment, on a cru tout annulé. C'est alors que j'ai pensé à Sophie, notre coach actuelle. Ce n'était pas un grand rôle mais le défi à relever était de taille! En quelques jours, elle a appris le texte et a assuré le rôle! Jamais nous n'y aurions cru...

Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe.

**Les Amis du lundi**  
Rue du Béguinage 3b  
1476 Houtain-le-Val  
Tél.: 067/77 26 56  
evelyne.baisypont@hotmail.com

### «Les Amis du Lundi» présente «Y a des cales en bourg»

Comédie de Jacky Lesire  
La joie de vivre et la bonne humeur règnent dans le petit bar de Gérard! Ses bons mots, les potins de la concierge mais surtout le côté pittoresque de ses clients y sont pour beaucoup. Si on ajoute un ticket de lotto qui joue les Arlésiennes, on a tous les ingrédients réunis pour passer un agréable moment!

Salle communale de Loupoigne:  
14 novembre à 19h30  
15 novembre à 19h30  
16 novembre à 16h00

PAF: 8€ - 5€ (-12 ans)  
Renseignement: Evelyne Baisypont au 067/77 26 56

## Boîte à musique

Le monde est en constante évolution. Tout s'accélère. Pris dans un tourbillon, nous nous emprisonnons dans une routine quotidienne parfois dénuée de sens... Avec un langage corporel, le spectacle «Fall» met en scène nos gestes répétés tout au long de notre vie, des cycles qui se reproduisent, des boucles qui tournent en rond.

Ce spectacle est né de la rencontre entre plusieurs langages: le mouvement, la danse, les arts martiaux, la musique et le «main à main» circassien.

«Fall», c'est le son envoûtant d'un violoniste. Une boîte aux facettes multiples, un souffle et deux corps qui en jaillissent, en gestes, en musique et en portés acrobatiques. Un musicien prend son violon et soulève le couvercle de son imagination. De ses notes naissent deux créatures, un homme et une femme. Il assiste à l'éclosion de leur amour qu'il rythme au fil des saisons et accompagne dans ses différentes phases. Peu à peu, créateur et créatures se confondent, on ne sait plus qui orchestre qui dans ce

temps suspendu où s'entremêlent passé, présent et futur...

Ce spectacle poétique explore notre fragilité d'être cyclique qui sans cesse tombe et se relève, en perpétuelle recherche d'équilibre avec soi-même et avec les autres, de la naissance à la mort, dans une symphonie tourbillonnante de sentiments.

### En pratique:

Représentation du spectacle de cirque musical «Fall» de et avec Sonia Massou, Pierre Viatour et Josselin Moinet.

Spectacle pour tous à partir de 6 ans.

Le vendredi 31 octobre à 20h30  
Salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe.

P.A.F.: 8€ / moins de 18 ans: 5€ / art.27: 1,25€

(Gratuit pour les participants au stage «Quel cirque!» organisé du 27 au 31 octobre.)

Infos et réservations:  
Centre culturel de Genappe au 067/77 16 27 ou sur info@ccgenappe.be.





**CHAUSSURES/VÊTEMENTS DE TRAVAIL**  
**PROTECTIONS INDIVIDUELLES**

**Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais**  
Professionnels - Particuliers  
[www.eureka-service.be](http://www.eureka-service.be)

**TEL: 067/77.11.70**      **FAX: 067/78.04.30**  
[contact@eureka-service.be](mailto:contact@eureka-service.be)



**Les taxis Claude et L. Francet**  
Voitures - Minibus - Autocars  
**+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69**  
[contact@taxisclaude.be](mailto:contact@taxisclaude.be)





CENTRE CULTUREL

## Piano solo

Avec la formule «Hors-les-Murs», nous vous proposons d'aller voir ensemble ce qui se joue près de chez nous. En ce mois de novembre, c'est à la rencontre d'un pianiste renommé de chez nous que nous vous emmenons: Ivan Paduart. Pour un concert où la subtilité de ses compositions croise la splendeur des images du film «Home» de Yann Arthus Bertrand.

Saviez-vous que Rachmaninov adorait le jazz et que Charlie Parker était fan de Debussy? À l'endroit où les genres se rencontrent, à la croisée indéfinissable des chemins du jazz et du classique, émergent des harmonies chaudes, serties de mélodies profondément lyriques.

Dans ce concert, supporté par des projections sur grand écran, Ivan Paduart s'abandonne en solo dans ses plus belles compositions, en symbiose avec des images aé-

riennes à couper le souffle, extraites du spectaculaire film de Yann Arthus Bertrand. Au programme, des compositions mélodieuses parsemées d'improvisations lumineuses...

Ivan Paduart a travaillé avec de nombreux artistes: Richard Galliano, Tom Harrell, Toots Thielemans, Didier Lockwood, Phillip Catherine, Claude Nougaro... Avec 22 albums personnels à son actif, ce Genappien est considéré comme un des meilleurs pianistes de jazz au Benelux.

### Infos pratiques:

Ivan Paduart + «Home»  
Le Jeudi 20 novembre, à 20h30.  
Tarif préférentiel: 13€ (au lieu de 16€)  
A la Ferme du Biéreau de LLN. Covoiturage organisé au départ de Genappe.  
Réservation obligatoire avant le 31 octobre au 067/ 77 16 27 ou sur info@ccgenappe.be (nombre de places limité).



## L'appel de l'art

L'édition 2015 du parcours d'artistes «Arts à Glabais» se tiendra traditionnellement au mois de mai prochain.

Tous les deux ans, cette manifestation propose une trentaine d'expositions d'art qui se tiennent, le temps d'un week-end, chez les habitants et dans des lieux publics de la localité. Autant de moments de rencontres humaines, de découvertes artistiques et de promenades au cœur du village appréciées par les visiteurs.

Dans ce cadre, les habitants et le Centre culturel de Genappe pourront en discuter lors d'une première réunion d'information, le mercredi 5 novembre à 19h30 à la salle communale de Glabais (avenue Eugène Philippe). Que vous ayez envie d'ouvrir votre maison, d'exposer ou de vous impliquer dans la conception ou l'organisation de la manifestation, vous y êtes le bienvenu!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067 77 16 27 ou sur info@ccgenappe.be.



## L'agriculture au cœur de nos vies

Après les villages de Glabais et Bousval, c'est au tour de Baisy-Thy de partir à la rencontre de ses habitants. Le comité de village «La Baisythoise» et le Centre culturel de Genappe vous invitent cette année à prendre part au projet «HABITER Baisy-Thy».

La proportion de terres agricoles dans la province du Brabant wallon est la plus importante de Wallonie. 59% de sa superficie y sont affectés. L'entité de Genappe est la plus représentative. A côté de la fonction de production de denrées alimentaires, l'agriculture occupe également une place importante dans l'aménagement du territoire et dans la qualité de vie de nos citoyens.

Voilà pourquoi le projet «HABITER

Baisy-Thy» souhaite s'attarder sur le monde agricole qui nous entoure, et dont nos vies dépendent, alors que nous n'en connaissons pas toujours les réalités, ni les hommes et les femmes qui le portent à bout de bras.

Dans ce cadre, une série d'espaces d'expression et de dialogue entre (anciens et nouveaux) habitants et agriculteurs seront créés afin de mieux se connaître, de découvrir les vécus respectifs de chacun et de mettre en lumière l'identité du village et nos façons de vivre la ruralité aujourd'hui.

Concrètement, une grande récolte de témoignages sera lancée auprès d'agriculteurs et d'habitants tandis que les élèves de l'école communale du village travailleront

sur la réalisation d'un documentaire audiovisuel. En fin de projet, une présentation publique et un livre retraçant le processus et les différentes réalisations du projet (photos, textes, films...) donneront un aperçu de ces multiples échanges.

Tou(te)s les Baisythois(es), ainsi que toute personne y ayant vécu ou travaillé, peuvent prendre part au projet «HABITER Baisy-Thy» en fonction de leurs disponibilités, leur motivation, leur expérience de vie...

Une première réunion d'information aura lieu le mardi 21 octobre 2014 à 19h30, en présence d'habitants et d'agriculteurs, à la salle Saint-Roch (place d'Hattain). Infos: Centre culturel de Genappe au 067/ 77 16 27 ou sur fabrice@ccgenappe.be.



### Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

### Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways  
067/79.04.78  
acnobels@hotmail.com

PVC - ALU - ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

**Volet mini-caisson**  
Action :  
• 22 couleurs gratuites  
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

www.beautyhome.be  
beauty.home@skynet.be

Portes et châssis en PVC  
**Wymar**  
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

**Beauty home**

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

**NEVES**

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adapté à votre budget!

• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88

Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

**SHOWROOM** à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

VELUX • VITRERIE • PORTES • VOILETS • MENUISERIE BOIS • INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR • TAPISSAGE • PORTES COUPE-FEU





## Action «Rendez-vous sur les sentiers»

**Samedi 18 octobre 2014**

Le «Patrimoine Stéphanois» et «Chemins 141» («Les Amis de Bousval», «Environnement-Dyle» et le Syndicat d'initiative de Genappe) invitent tous les habitants intéressés à participer à une action destinée à remettre à l'honneur un cheminement exceptionnel le long du Cala.

Bonne nouvelle: le sentier du Pont Spilet à Bousval est à nouveau accessible!

Ce sentier a été fermé pendant deux longues années en raison des travaux – certes bien utiles – de pose du collecteur du Cala. Cependant, leurs conséquences ont désolé les promeneurs des quartiers du Pont Spilet et de La Motte comme ils ont malencontreusement dérouteré les promeneurs non avertis qui suivaient les itinéraires proposés par des guides de promenades ou par une «rando-boucle» des «Sentiers de grande randonnée».

Ce chemin de liaison direct, à l'écart de la circulation motorisée, permet de rejoindre Méruvaux, proche du centre de Court-Saint-

Etienne; il est d'un grand intérêt tant pour les habitants de Genappe (Bousval) que pour ceux de Court-Saint-Etienne.

C'est donc tout naturellement que les associations sœurs des deux communes voisines ont décidé de s'unir pour réhabiliter ce sentier dans le cadre de l'action annuelle «Rendez-vous sur les sentiers» initiée par «sentiers.be».

<http://www.sentiers.be/agir-pres-de-chez-soi/rendez-vous-sur-les-sentiers/rdvs-les-objectifs/>

A certains endroits, le travail ne manquera pas pour rendre le sentier vraiment accessible sans les ronces et les jeunes pousses qui l'ont envahi.

Ceux qui le connaissent verront que les travaux ont considérablement modifié la physionomie du bois; une large saignée engazonnée a remplacé le sous-bois bucolique; elle offre un cadre de promenade aéré et tranquille; nous pourrions désormais la parcourir en respectant et le tracé du sentier et l'environnement.

Le sentier réhabilité sera signalé à ses accès par les panneaux officiels des deux communes et par un panneau souvenir de l'action offert par «sentiers.be».

Nous sommes attendus nombreux. Nous entendons d'abord les explications sur les travaux impressionnants de pose du collecteur, leurs conséquences sur l'environnement, la restauration du site et du cheminement et les recommandations pour l'utilisation responsable de nos chemins et sentiers.

Nous nous mettrons ensuite au travail, équipés du matériel que nous aurons apporté (gants, faucille, scie, houe pour déraciner les ronces, ...).

### Renseignements

L'activité est prévue de 9h à 13h et chacun y participera selon sa disponibilité. Rendez-vous le 18 octobre à 9h au clos de la Gala à Méruvaux (Court-Saint-Etienne) Parking aisé. Organisation: Chemins 141 et la Ville de Genappe. C. Wibo 010/61.50.70

# agenda

7 AU 19 OCTOBRE

### Semaine de l'Environnement

Renseignement : [www.genappe.be](http://www.genappe.be)

11 AU 26 OCTOBRE

### Peinture

«Oswald court toujours» peinture de Noëlle Koning. Espace B – Haute rue, 33 A – 1473 Glabais Sa. Dim. de 14 à 18h ou sur rendez-vous [www.espaceb.be](http://www.espaceb.be)

15 OCTOBRE

### Film et débat

A 19h30 «Saint Jacques» - La Mecque», dans le cadre de la Semaine de l'Environnement.

18 OCTOBRE

### Concert

20 h, M. Paré à la trompette et A.-M. De Clercq à l'orgue, église Saint Jean-Baptiste de Loupoigne. Organisation conjointe de la Fabrique d'église et des Œuvres paroissiales. Gratien Van Kerckhove : 067/77.23.14

18 OCTOBRE

### Rendez-vous sur les sentiers,

dans le cadre de la semaine de l'Environnement.

19 OCTOBRE

### Promenade

La journée des familles, dans le cadre de la semaine de l'Environnement

19 OCTOBRE

### Visite guidée

de 9h à 12h, découvrez notre Réserve naturelle domaniale dans le cadre de la Semaine de l'Environnement, inscription obligatoire.

21 OCTOBRE

### Conférence débat

À 20h : La politique agricole commune, quels changements pour demain ? à l'Hôtel de Ville, Espace 2000, 3.

25 OCTOBRE

### Visite du Musée Plantin-Moretus

Classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Renseignements : Les Amis de Bousval : 010/61.13.72, [adbousval@gmail.com](mailto:adbousval@gmail.com)

25 OCTOBRE

### Conférence Archéologie

en Val de Dyle 16 h à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine (Avenue E. Philippe 1A, 1473 Glabais). CHAPG : 067/78.05.03

25 ET 26 OCTOBRE

### Théâtre wallon

«Si D'jareus seû...», adaptée en wallon par Ph. Decraux et mise en scène par Ida Lievens. 25/10, 7 et 8/11 à 20h 26/10, 2/11, 9 /11 à 15h Troupe : Lès Pas Pièrds. Réservation de 16h à 20h30 : 0471/61.96.15 PAF : 8€

26 OCTOBRE

### Marche

De 8h à 18h, l'école des Tambours de Genappe organise une marche Adeps au départ de la Maison Galilée, Parking Beghin, rue de Bruxelles 14, 1470 Genappe. Boucles de 5-10-15 et 20 km. Renseignements : 0477/51.90.58

31 OCTOBRE

### Cirque musical

«Fall» à 20h30 - Salle polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe. P.A.F. : 8 €, moins de 18 ans : 5€, art.27 : 1,25€ Centre culturel 067/77.16.27 [www.ccgenappe.be](http://www.ccgenappe.be)

7 AU 28 NOVEMBRE

### Photos

Exposition des photographies d'André Dubois De Moscou à Saint-Petersbourg au fil de l'eau Vernissage le 7 novembre à 18h30, Hôtel de Ville - l'Espace 2000, 3.

11 NOVEMBRE

### Exposition

Journaux du Front de la Guerre 14-18 et conférence du Prof. G. Braive Salle de Bégipont à Noirhat, organisé par «Les amis de Bousval», [adbousval@gmail.com](mailto:adbousval@gmail.com).

DU 14 AU 16 NOVEMBRE

### Théâtre

"Les Amis du Lundi" présente "Y a des cales en bourg", Comédie de Jacky Lesire Salle communale de Loupoigne (voir page 10) Renseignement : Evelyne Baisypont : 067/77.26.56



## Oswald court toujours (Oswald still running)

**Peinture de Noëlle Koning**

**Du 11 au 26 octobre 2014**

«Depuis plusieurs années, Noëlle Koning présente aux cimaises des toiles colorées, luxuriantes qui semblent serines comme un jardin d'été apaisé.

Agenouillée devant des morceaux de papier mariant couleurs, lignes de force et parfois sujet narratif; qu'elle a peints selon d'heureuses intuitions; elle les juxtapose,

superpose, ajuste, accole, déplace,... et les laisse mûrir de longs jours sous ses yeux...»

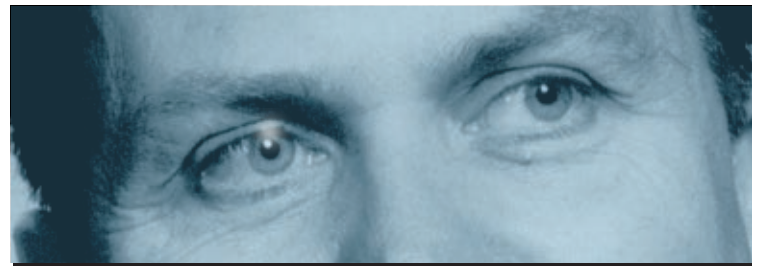
Noëlle Koning (1960) expose depuis plus de 25 ans tant en Belgique qu'à l'étranger (Allemagne, France, Suisse, Italie, Australie, Chili...). Elle a été lauréate à deux reprises de la Fondation Spes.

Ses oeuvres font partie de collections privées et publiques (Banque Nationale de Belgique, Musée d'art

moderne d'Ostende, Communauté Française de Belgique, musée d'Ixelles, province du Brabant wallon, BIAC,...). Plusieurs publications et monographies lui ont déjà été consacrées.

### Renseignements

Espace B, Haute Rue, 33A 1473 Glabais. Samedi et dimanche de 14 à 18h ou sur rendez-vous 067/79.08.11 - [www.espaceb.be](http://www.espaceb.be)



## 25 ans de mayorat, ça se fête!

Le samedi 22 novembre à partir de 19h30 à la salle polyvalente de l'Espace 2000. Repas, soirée dansante et pas mal de bigs surprises.

### Menu

Apéritif et zakouski chauds, Gigolette de volaille, sauce moutarde à l'ancienne et son gratin de charlotte, Gâteau d'anniversaire Thé ou café.

### Réservation

Repas, animation et soirée dansante : 25€ Soirée dansante : 5€ (à partir de 22h) Tél. : 067/79.42.01 067/78.04.65 (après 17h)



Les réservations seront effectives après versement sur le compte : BE 78 0682 1077 7286 avant le 12 novembre 2014 - Nombre de places limité!